

BULLETIN CATÉGORIEL des RETRAITÉ-E-S

EDITO

Démocratie, où es-tu ?

Selon la constitution qui nous gère, nous sommes en république. Qui dit république, dit démocratie. Comme le disait Abraham Lincoln dans son discours de Gettysburg en 1863, la démocratie est «le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple». A tous les échelons, nous avons élu des hommes ou des femmes pour nous représenter, que ce soit dans nos communes, départements, régions, la Chambre des Députés, le Sénat ou au plus haut le Président de la République.

Ceci veut bien dire quelque chose : nous les avons élus sur des programmes et à partir de cela, nous leur avons confié la mission de décider en notre lieu et place après moult réflexions et négociations que ce soit d'ordre quotidien ou plus politique. Pour une décision, la majorité devrait l'emporter, qu'elle soit du côté du parti dit majoritaire ou du côté du parti dit d'opposition.

Voilà la démocratie.

Or depuis de nombreuses années, nous voyons ce système bafoué, que ce soit au parlement avec l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution pour faire passer un texte sans vote lorsque le gouvernement prévoit qu'il sera difficile d'obtenir un nombre de voix « pour » important, que ce soit dans les négociations paritaires où malgré des résultats de votes négatifs, le gouvernement passe outre. Nous venons d'en avoir un exemple frappant dans les dernières négociations sur le projet d'accord PPCR* des fonctionnaires.

Les 3 confédérations syndicales (CGT, FO, Solidaires) qui à elles seules représentent la majorité des voix aux dernières élections professionnelles ont rejeté l'accord (les 6 autres fédérations dont la FSU ne représentant que 49% des voix seulement). Or le Premier Ministre vient de faire savoir que malgré tout, ce protocole serait adopté.

On pourrait énumérer nombre de cas de ce type dans tous les autres étages de la vie publique où les dirigeants règnent souvent en maître. Est-ce là un signe de vraie démocratie ? J'en doute.

Et plus, bien que les retraités et personnes âgées représentent 20% de la population elles n'ont toujours pas d'espace de négociation. Pourtant elles sont des citoyens et des citoyennes à part entière. Elles participent de la vie quotidienne du pays, paient leurs impôts et dépensent leur argent pour faire vivre l'économie de la France. Alors qu'attend le gouvernement ou plutôt le ministère des Affaires sociales au travers de son secrétariat d'Etat chargé entre autres des personnes âgées pour créer un organe de négociation, organe paritaire qui, par le biais des représentants syndicaux et d'associations, écouterait vraiment les besoins de cette partie de la population ? Des négociations pourraient ensuite aboutir. Ce serait aussi cela la démocratie !

Hélène Pougant

PPCR : Parcours Professionnels Carrières Rémunérations

**Journées d'automne
25 et 26 novembre
2015 à Paris**

**Congrès FGR-F
14 au 16 juin 2016**

Sommaire

Page 1

- Edito : Démocratie où est tu ?

Pages, 2, 3, 4, et 5

- Actualité économique, sociale et politique de mai à septembre 2015

Pages 6 et 7

- Voyage à l'intérieur d'un EHPAD (x) privé

Pages 7 et 8

- Quelques faits sur la mue libérale

Page 9

- Impot sur le revenu : revenu à la source

Page 10

- Impot sur le revenu

Page 11

- Bravo et merci

Pages 12 et 13

- Perpignan festival international du photojournalisme

Page 14

- Les syndicats et la COP21

Page 15

- Congrès FGR-FP 14 au 16 juin

- Journées d'automne 25 et 26 novembre

Page 16

- Collectif des retraités

Actualité économique, sociale et politique de mai à septembre 2015

1. Sur le plan économique

U

ne offensive des conceptions libérales s'est manifestée.

A) dans l'agriculture :

Suppression des mécanismes de régulation des marchés (prix de base garantis, quotas laitiers) : les agriculteurs sont confrontés à une concurrence féroce :

- *Concurrence des agriculteurs des autres pays de l'Europe du Nord, en particulier l'Allemagne.* Les fermes coopératives de l'ancienne RDA ont été transformées en usines à lait et à viande avec des coûts de production beaucoup plus bas. S'y ajoute d'une part le recours, dans les abattoirs allemands à des travailleurs détachés venant de l'Europe de l'Est et payés en dessous du SMIC, 5 à 6 euros de l'heure, sans respect des normes sociales et d'autre part l'application de normes sanitaires plus conciliantes qui permettent de réduire encore les coûts et d'accroître leur avantage compétitif.

L'Allemagne est ainsi devenue le premier exportateur de porcs. Les industriels de la transformation préfèrent alors s'approvisionner en Allemagne au prix de 1,20 voire 1,10 euros le kilo plutôt qu'en Bretagne à 1,40.

Mais la concurrence vient aussi de l'Espagne. Elle est d'autant plus rude depuis la fermeture du marché russe et la baisse de la demande de viande en Grèce.

Cette évolution de l'agriculture est malheureusement conforme aux orientations libérales de la PAC (application du principe de concurrence libre et non faussée) soutenues par la FNSEA, et elle a pour conséquences :

a) une chute des prix à la production : la suppression des quotas laitiers au 1/1/15, la forte augmentation de production en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne et en Allemagne ont conduit à une surproduction. Après l'embargo russe, les achats de la Chine ont été inférieurs à ceux espérés. En un an, le prix du lait payé aux producteurs a chuté de 15%.

b) la faillite et la disparition d'un grand nombre de petits producteurs entraînant la désertification des zones rurales. Selon le Ministère de l'Agriculture, 22 000 exploitations

d'élevage sont au bord du dépôt de bilan, soit 10% des exploitations, ce qui met en jeu 40000 emplois directs.

c) une concentration des élevages avec la création de fermes-usines : ferme des mille vaches, mais beaucoup d'autres essaient partout et touchent tous les secteurs (maternité de 900 truies et 2 300 porcelets dans les Côtes d'Armor, projet identique en Vendée, élevage de 2 000 taurillons dans l'Aube). Le ministre de l'Agriculture considère ces cas comme anecdotiques...

- *Concurrence des autres intervenants de la filière agricole* pour le partage de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des marges. La guerre tarifaire violente entre les intermédiaires, industriels de la transformation et les distributeurs se traduit par un écrasement des prix à la production.

L'idéologie du «prix bas», du «moins cher» qui domine dans la grande distribution pour conserver des marchés en raison de la réduction du pouvoir d'achat se répercute sur les producteurs.

- *Concurrence, demain, des producteurs nord américains* si le TAFTA (Traité nord atlantique) était adopté.

A la suite de l'intervention du gouvernement un accord a été trouvé le 17 juin entre la grande distribution et les producteurs, mais il n'a pas été respecté. Rien n'est donc réglé.

Cette évolution de l'agriculture fait qu'elle devient un secteur attractif pour les financiers. Dans la ferme des mille vaches, l'investisseur est un entrepreneur du bâtiment pour lequel le lait n'est qu'un sous-produit de la production de méthane. Par le biais des fermes usines, les financiers rentrent dans les exploitations et chassent les paysans.

Rien n'est cependant irréversible. Il existe des solutions : désendettement des moyens et petits producteurs par des prêts à taux très bas, instauration d'un système de prix de base garantis et dégressifs en fonction de la quantité pour ne pas favoriser la filière industrielle.

En Allemagne, les producteurs de lait ont manifesté pour une restauration des quotas, c'est-à-dire pour une régulation de la filière.

C'est donc une autre orientation de la PAC qui est nécessaire.

B) dans les transports avec la concurrence brutale, sauvage et déloyale des chauffeurs de taxis via le système UBER.

UBER, plate-forme internet de réservation, permet de connecter des chauffeurs et des consommateurs à l'aide d'une application de téléphone portable.

C'est un nouveau système économique qui se développe aussi dans l'hôtellerie avec des plate-formes de location de chambres et d'appartements et dans la restauration.

Ce système repose sur une idée simple : proposer au client un service rapide et de qualité en supprimant les intermédiaires traditionnels, donc à des prix défilant toute concurrence.

Dans une période où le pouvoir d'achat des ménages recule et où la précarisation de l'emploi se généralise, les gens sont conduits à rechercher des alternatives moins chères aux produits existants et à trouver des moyens pour arrondir les fins de mois.

Ce système a détourné à son profit les principes de l'économie collaborative basée sur les aspirations des citoyens à se rendre des services mutuels gratuits. Mais ces sites ne sont pas gratuits !

Ces sites, multinationales qui n'investissent dans rien, prospèrent parce que la législation le permet. Leur développement s'inscrit dans le mouvement de déréglementation et de dérégulation systématique prôné par les libéraux. Ils détruisent des emplois, ne sont pas soumis au code du travail. Ils contribuent à réduire les recettes de l'État et de la protection sociale.

- **Une reprise des activités, mais qui reste faible et n'est pas créatrice d'emplois**

- Selon l'INSEE, la France connaîtrait une croissance d'environ 1,5% en 2015, mais elle est de 0% au second trimestre contre 0,7% au premier.

Trois facteurs jouent dans cette reprise :

- la baisse du prix du pétrole
- la baisse du cours de l'euro
- la baisse des taux d'intérêts

Mais cette reprise est insuffisamment élevée pour provoquer un recul du chômage caractérisée car :

- les entreprises ont reconstitué leurs marges mais elles n'investissent pas et n'augmentent pas les salaires
- les importations des pays émergents se réduisent

- les déséquilibres financiers mondiaux s'aggravent. Les grandes banques centrales dont la BCE ont déversé des masses de liquidités mais elles n'ont réussi qu'à alimenter la bulle spéculative car le système financier est hyper-

trophié, de plus en plus complexe.

Il s'est développé sur la dette publique, c'est-à-dire les États dont la Grèce, mais le risque qu'elle ne soit pas entièrement remboursée est de plus en plus vraisemblable.

La stabilisation de la courbe du chômage annoncée pour la fin de l'année ne serait due qu'à une extension des emplois précaires.

Quant à la dette publique, malgré les coupes dans les dépenses, elle ne cesse de croître.

2. Sur le plan social

on a assisté à :

- **Des mouvements sociaux de grande ampleur :**

manifestations des chauffeurs de taxis en juillet, celles des paysans, catégories professionnelles directement touchées par la dérégulation et le développement du libéralisme.

- **Une progression du chômage, de la pauvreté et des inégalités :**

le nombre de personnes touchées par le chômage avoisine les 6 millions. L'inversion de la courbe en juin n'était liée qu'à une modification du mode de calcul du nombre de demandeurs d'emploi.

Selon l'UNICEF, plus de 3 millions de mineurs, en France, soit 1 sur 5, vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Les inégalités se creusent : les milliardaires sont 47 en France. Dans le même temps, 122,6 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en Europe.

La «théorie du ruissellement», dogme du libéralisme (l'enrichissement de quelques-uns profiterait à tout le monde) ne fonctionne pas.

Selon un rapport du FMI, une augmentation de seulement 1% du revenu des 20% les plus pauvres augmenterait le taux de croissance de 0,38%. Depuis 2012, le SMIC n'a augmenté que de 22 centimes et avec le gel du point d'indice depuis 2010 les fonctionnaires ont perdu 12,82% de pouvoir d'achat. Quant à la rémunération moyenne des patrons du CAC 40, elle a progressé en 2014 de 4,5%.

- **La baisse du pouvoir d'achat des salaires et des pensions :**

en raison de leur blocage et de l'augmentation des prix, de l'énergie en particulier. La baisse de la rémunération du livret A, c'est-à-dire l'épargne populaire contribue à ce mouvement.

C'est une des raisons pour laquelle les organisations syndicales appellent les retraité-e-s à adresser une pétition au Président de la République pour le 1er octobre. Le 8 octobre une

journee d'action interprofessionnelle a été décidée par la CGT, FO, la FSU, Solidaires pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'égalité homme-femme, l'amélioration des conditions de travail et la défense des conventions collectives, ceci avant la tenue de la conférence sociale prévue à l'automne.

● **la tragédie que vivent les migrants :**

L'accélération des mouvements migratoires est la conséquence de la guerre en Syrie mais aussi de la déstabilisation provoquée au Moyen-Orient par la guerre d'Irak et en Afrique par l'intervention franco anglaise en Libye.

Il existe aujourd'hui 60 millions de migrants dans le monde, 6% concernent l'Europe. La fermeture des frontières n'empêche pas les migrations, elle les rend plus meurtrières et renforce le rôle des trafiquants.

Aux réfugiés politiques, il faut ajouter les réfugiés climatiques.

C'est contre cette surexploitation des hommes et des ressources naturelles qu'induit le libéralisme économique qu'il faut lutter. C'est pourquoi nous devons nous impliquer pour la réussite de la conférence mondiale sur le climat, la COP 21 qui va se dérouler à Paris du 30 novembre au 11 décembre.

3. Sur le plan politique

On a assisté :

1. A la poursuite de la politique d'austérité caractérisé par :

● la libéralisation tous azimuts

- à l'hôpital : la tarification à l'acte oblige les établissements de santé à fixer leurs dépenses en fonction des prévisions de recettes.

C'est la course à la rentabilité. Pour combler les déficits on développe à outrance l'ambulatoire et on s'en prend aux RTT et au temps de travail.

- dans les transports :

on démantèle la SNCF en organisant l'ouverture à la concurrence des lignes inter-cités et en développant le transport par autocars. La loi Macron met en place des services publics à 2 vitesses.

Les aéroports comme celui de Toulouse sont vendus à des investisseurs privés.

C'est contre cette politique libérale qui conduit à la désertification des zones rurales, qui transfère sur les collectivités locales les charges liées à la destruction des services publics que plus de 6 000 personnes ont manifesté à Guéret le 13 juin avec comme mot d'ordre la reconquête des services publics.

● la soumission du droit du travail aux exigences patronales :

- En juin, le premier ministre a annoncé le plafonnement du montant des indemnités décidées par les prud'hommes en cas de licenciement abusif dans les PME.

Cette disposition a été heureusement censurée par le Conseil Constitutionnel.

- Pour répondre aux revendications du MEDEF, les CDD et contrats d'intérim seront renouvelables 2 fois au lieu d'une.

- Les effets de dépassement des seuils fiscaux et sociaux à 50 salariés seront gelés pendant 3 ans.

Le rôle des 3 institutions qui gênent les patrons va être modifié à leur convenance :

- pour la médecine du travail : une visite médicale tous les 5 ans au lieu de 2 actuellement.

- les prud'hommes n'auront plus le droit de décider du montant des indemnités.

- l'inspection du travail sera affaiblie par une baisse de ses effectifs.

Il s'agit de renforcer les accords d'entreprise au détriment du droit du travail. Pour donner le change, une conférence sociale est prévue à l'automne.

2. A une vague d'émotion causée par le traitement infligé à la Grèce :

Les propositions lors du sommet du G7 les 7 et 8 juin, c'est-à-dire un énième plan d'austérité, ont été rejeté par le gouvernement d'Alexis Tsipras. Car les aides accordées l'ont été, après 2010 à 90% pour rembourser les grandes banques privées françaises et allemandes notamment qui ont prêté après 2008 à des taux exorbitants. Les citoyens n'en ont pas vu la couleur.

C'est une dette illégitime car accumulée sans respect de l'intérêt général et pour favoriser une minorité.

La consultation du peuple grec par référendum le 5 juillet sur le nouveau plan a déchaîné les autres gouvernements européens et les médias en dénaturant le contenu.

61% des 10 millions d'électeurs se sont prononcés pour le non, c'est-à-dire contre les propositions des créanciers et pour de nouvelles négociations.

Mais comme en 2001 avec le non de l'Irlande, en

2005 avec ceux de la France et des Pays-Bas, les dirigeants européens sont passés outre le résultat, au nom d'une prétendue impérieuse nécessité de rembourser une dette dont le peuple n'est pas responsable, alors qu'en 1953 l'Allemagne a

bénéficié d'une réduction de 62,6% de la sienne. Alexis Tsipras a été contraint d'accepter une mise sous tutelle de son pays sans pour autant accepter les mesures imposées.

L'enjeu n'est pas financier car un prêt de 7,2 milliards d'euros à la Grèce demandé en juin, c'est dérisoire pour une BCE qui crée 1 140 milliards d'euros pour prêter, presque gratuitement aux banques européennes. Il est politique. C'est un message à tous les États pour les dissuader de s'engager dans une autre voie que celle de l'austérité.

Pour Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, « *les efforts demandés dépassent la sévérité, ils recèlent un esprit de vengeance* ».

C'est la démocratie qui a été une nouvelle fois bafouée. Mais faut-il s'en étonner quand, comme le souligne Stiglitz, « *la plupart des pays de l'euro-groupe n'ont pas cherché l'approbation de leur peuple pour remettre leur souveraineté monétaire à la BCE* » et quand on constate que les personnes qui ont mené les négociations l'ont fait en tenant à l'écart ou en marginalisant la seule instance élue, le Parlement européen. La mobilisation des autres pays européens n'a pas été suffisante et le gouvernement grec s'est retrouvé seul lors des négociations.

La démission fin août du Premier Ministre grec et l'organisation d'élections législatives anticipées le 21 septembre constitue une nouvelle péripétie. La solidarité doit se renforcer.

3. A un début de préparation des élections régionales avec les forces de gauche dispersées, voire divisées.

Le risque de voir des régions comme le Nord-Pas de Calais-Picardie basculer aux mains du FN est grand.

Conclusion

La responsabilité des organisations syndicales, dont la FSU qui tiendra son congrès en février 2016, est grande dans une période où il faut :

- Combattre la politique libérale d'austérité du gouvernement. La défense du pouvoir d'achat des salaires et des pensions est nécessaire car il contribue à soutenir la demande.

- Combattre la politique européenne qui accélère le processus d'industrialisation et de concentration de l'agriculture et militer pour une autre PAC.

- Combattre les conceptions libérales qui sous-tendent le TAFTA.

- Organiser et renforcer les solidarités à l'égard de la Grèce pour une renégociation de la dette, mais aussi à l'égard des migrants et des réfugiés.

- Proposer des mesures, des solutions, et nous impliquer dans la préparation de la conférence des Nations-Unies qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre sur les changements climatiques.

Rien ne se fera sans mobilisation populaire, sans renforcement de la démocratie, qui passe notamment par des pouvoirs plus importants pour les instances élues (Parlement européen par ex.)

L'isolement politique de la Grèce a affaibli l'espoir d'une alternative aux politiques d'austérité, mais après la victoire de Podemos en Espagne aux dernières élections, la gauche peut prétendre à la victoire aux législatives et modifier le rapport des forces en Europe.

Nos combats ne sont pas vains : l'idée d'une renégociation de la dette fait son chemin, le FMI y est même favorable ; sur la fraude fiscale et sociale, plus de 20 milliards d'euros ont été récupérés par l'Etat en 2014 ; sur la transparence financière, le secret bancaire en Suisse est en passe d'être levé sur les questions environnementales, le rythme de disparition des forêts a fortement ralenti.

Cette lecture vous a intéressé (ou non), elle suscite de votre part des réflexions ? Même succinctes, faites-nous en part, nous pourrions les publier dans notre prochain courrier catégoriel dans une tribune libre.

(helene.pougnant@neuf.fr)

Andre Languille

Voyage à l'intérieur d'un EHPAD (*) privé



E

n 2014, la revue "Que choisir", a publié le résultat de visites de 1355 EHPAD* 80 départements.

Elle a rencontré le meilleur et le pire et en a retenu 217, dont deux dans le Pays d'Aix en Provence (27 communes, 350.000 habitants), un EHPAD public et un privé. C'est dans ce dernier que nous allons «voyager». Installé depuis vingt ans dans un parc de trois hectares, l'EHPAD fait partie d'un groupe qui comprend également deux établissements de réhabilitation fonctionnelle et deux autres maisons de retraite médicalisées. L'établissement comprend 105 lits (dont 6 habilités à l'aide sociale). Une dizaine de lits sont actuellement inoccupés. Les maisons de retraite privées assurant pour la plupart des revenus confortables aux actionnaires se sont multipliées depuis quelques années, ce qui, combiné aux difficultés financières de beaucoup de familles, a fait disparaître la plupart des listes d'attente de 3, 6, 9 mois ou plus, et «siphonné» des résidents d'établissements les plus chers.

La vie quotidienne dans ce microcosme

Les 95 résidents sont surtout des femmes, dont 7 centenaires. Avec ou sans oxygène, une vingtaine de résidents ne sortent pas de leur chambre, 22 sont nourris à la petite cuillère dans un restaurant spécial. Pour ceux qui «descendent», 45% sur des fauteuils roulants, 20% avec des déambulateurs.

La nourriture est préparée sur place avec des produits frais ou surgelés.

L'établissement a adopté comme règle de ne pas isoler les malades Alzheimer, il est toutefois prévu d'intensifier les activités spécifiques les concernant (des séances d'une demi-journée par petits groupes, comme pour les 6 personnes qui fréquentent l'accueil de jour). La faible mobilité de beaucoup de résidents et le coût pour l'EHPAD limitent les sorties organisées, en particulier de ceux sur fauteuils roulants. En juin, la communauté du Pays d'Aix invite, dans un domaine ombragé lui appartenant, les résidents des maisons de retraite à un pique-nique et un spectacle. Sur 95 résidents, 11 seulement ont été capables de monter dans le car du Pays d'Aix. Par souci d'hygiène, la directrice a refusé l'aïoli collectif et a fourni son propre pique-nique. L'accompagnement des 11 résidents a mobilisé pendant une journée quatre membres du personnel et une voiture. On voit que l'hygiène est prioritaire, comme la propreté, et la sécurité : par exemple, les téléviseurs de plus de 5 ans ne sont pas autorisés. Un travail en commun est organisé avec les urgences de l'Hôpital Nord de Marseille sur le problème des chutes de personnes âgées (en 2014 à l'EHPAD, 77 chutes, dont 12 ont entraîné un envoi aux urgences).

Le personnel permanent comprend 76 salariés, auxquels s'ajoutent des stagiaires et des intérimaires (pas tous à la hauteur), mais incontournables, surtout en août, mois recherché pour les congés. En dehors de la direction, du cadre médical, du médecin traitant, du médecin coordonnateur, du kiné, de la psychologue, de la psychomotricienne, de l'animatrice et de deux ouvriers d'entretien, le personnel travaille deux jours et prend deux jours de repos, ce qui efface les week-ends et les fériés et permet de disposer toujours du même nombre de personnes. Trois journées de 10 heures une semaine et quatre la semaine suivante, cela fait en moyenne 35 heures par semaine. Il n'y a pas de syndicat.

Elu avec deux autres personnes pour représenter les familles au Conseil de la vie sociale, je suis invité aux réunions des différentes commissions (suivi gériatrique, menus, animation). Les familles sont les bienvenues dans l'établissement, elles sont invitées à participer à certaines activités et aux

événements (carnaval, grand loto de janvier, fête des voisins, fête de la musique, concerts, chant choral, anniversaires du mois...).

Une salle à manger particulière accueille les invités des résidents. L'information de la famille sur l'état de santé du résident est permanente, elle respecte le secret médical et la volonté de chaque résident.

Combien ça coûte ?

Selon le directeur du centre gérontologique départemental (13), le prix de l'hébergement dans l'hexagone varie entre 55 et 110 euro par jour, plus cher en moyenne dans le privé, plus cher en Ile-de-France et PACA, moins cher en Poitou-Charentes. Avec un prix de 79,66 euro HT (84,04 TTC) en *individuelle standard* (sans balcon), cet EHPAD se situe dans le haut de gamme.

Les charges : Aux **30.675 euro** par an pour l'hébergement, s'ajoute le forfait dépendance : pour GIR 2, 16,65 euro par jour, pour l'année : **6077 euro**.

En déduction, l'APA : 385,85 euro par mois, **4390 euro** pour l'année, et une réduction d'impôt sur l'IRPP, théoriquement de : $0,25 \times (10.000 - \text{APA}) =$ **1402 euro** pour l'année 2014. (En fait, faute d'une ligne pour inscrire l'APA, sur la déclaration, les services fiscaux ont accordé **2500 euro** de réduction).

Sans tenir compte du cadeau fiscal, le **reste à charge** est donc :

$30.675 + 6.077 - 4.390 - 1402 = 30.960$, soit, par

mois environ **2.580 euro**.

Avec 592.000 places dans 7.752 EHPAD "(Que choisir"?, chiffres 2013), ce type d'hébergement représente un marché considérable, un nombre à deux chiffres de milliards d'euro, et des centaines de milliers d'emplois relativement qualifiés et non délocalisables.

Alors que les besoins d'hébergement médicalisé de personnes âgées est très, très loin d'être satisfait, alors que leur nombre augmente chaque année, des résidents quittent leur EHPAD pour des raisons financières, et d'autres personnes ne peuvent y accéder pour les mêmes raisons. S'agissant plus particulièrement des femmes, et surtout celle de ces générations qui ont généralement des retraites très faibles, seule la puissance publique est capable de leur permettre l'accès à des structures médicalisées. En même temps, le coût de l'hébergement doit diminuer, tant par la construction de nouveaux EHPAD publics (dont la proportion est actuellement en diminution) que par des coûts abaissés dans le secteur privé. Plus généralement, assurer aux personnes âgées une fin de vie décente est un devoir pour une société qui se dit évoluée.

Marcel Debelley

(*) Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Quelques faits sur la mue libérale

C

ertes le syndicalisme ne doit pas se confondre avec le politique.

Mais le syndicalisme ne peut pas se détacher du contexte politique car ses objectifs de défense des acquis et des améliorations sociales des salariés se situent dans un contexte de réalité donc d'analyses critiques des politiques suivies par les pouvoirs en place.

Il est clair aujourd'hui pour les travailleurs et les retraités que la mue libérale des gouvernements Hollande - Ayrault - Valls est un constat aux conséquences désolantes pour un grand nombre de nos concitoyens.

A part les premières semaines du Gouvernement Hollande-Ayrault nous assistons à une orientation libérale, austéritaire qui s'est traduite par une aggravation sans précédent du chômage, de la paupérisation, des détériorations des services publics, tout cela à la suite de l'adoption de textes et de lois exprimant non seulement un

renoncement au changement mais aggravant parfois la politique de Sarkozy.

Quelques unes de ces mues libérales, pour ne pas dire foncièrement capitalistes (terme que pudiquement et de manière hypocrite on n'entend plus, qu'on) ne lit plus ont marqué les 3 dernières années :

-le pacte budgétaire européen, texte emblématique qui impose l'austérité à tous les Etats, notamment en Europe du sud et dans l'est européen

- l'accord national interprofessionnel (l'ANI) sur la flexibilisation du marché du travail et la libéralisation des licenciements

- la contre réforme des retraites de 2013 qui va plus loin que celle de Sarkozy

- le refus de l'amnistie sociale pour des militants syndicaux.

- la CASA - contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie - au taux de 0,3% pour les retraités imposables

- le CICE - crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi - accordé aux entreprises sans contre partie d'obtention de garanties d'emploi.

- le crédit impôt recherche, autre aide fiscale pour les entreprises

- le plan de réduction de 50 milliards de dépenses publiques

- la réforme ferroviaire libéralisant le rail

- la Loi Macron de démolition du code du travail, du travail le Dimanche, de la mise sur la route de milliers d'autobus low cost pollueurs atmosphériques et dangereux pour la sécurité routière

- le gel du point d'indice des fonctionnaires et le refus d'augmentation et de revalorisation du SMIC et des pensions

- la réforme territoriale éloignant les citoyens des centres décisionnels

- l'asphyxie des hôpitaux publics et la généralisation des dépassement d'honoraires dans le secteur médical.

Les conséquences de cet état de choses sont là :

- pour le PS ce fut la Bérézina aux élections municipales, aux élections européennes, aux élections sénatoriales avec des perspectives peu glorieuses pour les prochaines échéances, élections régionales et présidentielles;

- pour le FN : Le Pen au 2^{ème} tour en 2002 et aujourd'hui le FN 1^{er} parti aux élections européennes de 2015, à la tête de plusieurs ;

municipalités depuis 2015, parti présenté comme certain d'être présent au 2^{ème} tour des présidentielles de 2017, parti crédité du vote majoritaire des jeunes qui ne s'abstiennent pas aux élections;

- pour la droite, si le retour aux affaires n'est pas assuré, il n'en demeure pas moins qu'elle s'y prépare et sa revanche sera terrible.

Le syndicalisme se doit de créer très vite les conditions d'un rapport de forces dans la vie quotidienne par des luttes s'appuyant sur le mouvement social, avec les millions d'abstentionnistes, avec les électeurs de gauche s'égarant hélas dans le vote FN. Oui le peuple de gauche n'en peut plus, il désespère, il n'est plus écouté, à tout moment une explosion sociale peut intervenir, une révolte non contrôlée peut conduire au pire.

Aux syndicalistes, aux citoyennes et aux citoyens de recréer l'espoir.

Mais pas en rééditant ce qui a échoué, ce qui a désespéré le peuple de gauche, mais en étant partie prenante d'un paysage politique recomposé, comme cela se dessine dans d'autres pays d'Amérique du sud et dans certains pays européens : Grèce, Espagne, même si les puissances de l'argent emploieront tous les moyens pour casser cette dynamique (ex: Syriza et Tsipras)

Jean Cesbron

Impôt sur le revenu - retenue à la source

On en a parlé - Sarkozy - mais il n'en a rien été.

On en reparle - Hollande - et cette fois on va le faire

Stéphane Le Foll, porte parole du gouvernement et Ministre de l'Agriculture, vient d'annoncer la mise en place progressive du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

Sous prétexte de vouloir simplifier l'impôt sur le revenu pour les citoyens, le gouvernement va créer en fait de nouvelles inégalités et expose encore plus la vie privée des travailleurs vis-à-vis de leurs employeurs et celle des retraités vis-à-vis des caisses de paiement des pensions.

Pourquoi ?

La retenue à la source ne supprime en rien la nécessité de faire une déclaration de revenus. En effet si l'Administration des finances peut avoir connaissance automatiquement du montant des salaires et des pensions par le moyen des déclarations de l'employeur et des caisses de retraite, elle ne peut avoir connaissance des changements de situation de famille, des déductions fiscales dont pourrait bénéficier le contribuable, tels les frais de garde d'enfants, les travaux dans l'habitation, les cotisations syndicales, les dons aux œuvres.

Pour ces diverses raisons les Français devront continuer à établir une déclaration annuelle de leurs revenus.

Dans la situation actuelle où le chômage ne cesse d'augmenter les baisses de revenus sont hélas fréquentes et engendrent une diminution du pouvoir d'achat, voire de l'endettement.

Si la retenue à la source est imposée le montant de l'impôt ne pourra être immédiatement modifié et pour le chômeur ou le salarié à temps partiel, la retenue à la source qui lui sera appliquée et qui restera figée compliquera encore plus la gestion d'un budget étreint.

L'impôt se calcule en fonction du montant des revenus perçus durant une année. Il faut donc attendre le 31 Décembre avant de savoir ce que l'on doit comme impôt sur le revenu pour l'année écoulée. La retenue à la source ne raccourcit donc pas le décalage entre perception du revenu et paiement de l'impôt sur le revenu.

La retenue à la source simplifie-t-elle le paiement de l'impôt ? Aucunement car un système de recouvrement mensuel, pour ceux qui le

souhaitent, est déjà en vigueur : c'est le prélèvement mensuel. Aujourd'hui le contribuable peut choisir entre un paiement en 3 fois ou un paiement mensuel.

Avec la retenue à la source les citoyens perdront cette liberté de choisir le mode de recouvrement le plus adapté ce qui contrarie l'orientation gouvernementale qui, elle, veut privilégier le versement mensuel.

La retenue à la source introduit la notion d'impôt indirect concernant l'impôt sur le revenu.

Celui-ci conçu par le système républicain est le plus juste, le plus moral.

La retenue à la source ne serait plus matériellement payée par le contribuable à l'Etat mais par un intermédiaire-employeur, les caisses de retraite, le Trésor public pour les fonctionnaires et les ex-fonctionnaires.

L'impôt sur le revenu prélevé à la source fournira à l'employeur des éléments sur la vie privée du salarié, sur sa situation de famille, sur le niveau du revenu du conjoint. Ces informations confidentielles étaient jusqu'alors connues seulement par les services fiscaux.

Enfin ne soyons pas naïfs, le prélèvement à la source peut engendrer, comme pour la TVA perçue par les entreprises, puis remises au Trésor public, des rétentions des sommes perçues et des fraudes similaires à celles, non négligeables, constatées pour la TVA. Il y aura donc, c'est évident, une déperdition dans le volume des recettes recouvrées.

De plus, et là encore c'est inévitable, les entreprises vont immanquablement réclamer une compensation représentative des frais de gestion pour le recouvrement de l'impôt sur le revenu ce qui représentera une nouvelle dépense pour l'Etat et ce dernier limitera le nombre d'agents des services fiscaux à recruter voire même licenciara des agents en CDD.

Ainsi va un gouvernement qui va mettre en place un système qui bafoue les principes républicains de base à savoir que l'impôt sur le revenu est l'impôt le plus juste et qu'il appartient aux représentants du peuple de le gérer c'est-à-dire de le définir par le vote du budget et de le percevoir directement de la part des citoyens par l'intermédiaire d'agents publics dédiés à cette fonction.

Impôt sur le revenu

En Août Septembre arrivent dans nos boîtes aux lettres les avis d'imposition sur le revenu suite aux déclarations d'impôt qui ont été établies par tous les citoyens.

Les déclarations d'impôt sont soit individuelles, soit collectives - couples, enfants, adultes rattachés à un foyer fiscal - et elles ont été établies soit sur documents papier, soit par transmission par internet en Mai - Juin de l'année en cours et portent sur les revenus fiscaux de l'année antérieure.

L'impôt sur le revenu est défini par les articles 13 et 14 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

En 1789 il était remarquable que tous les Citoyens soient appelés à donner leur consentement à un impôt proportionnel en raison de leurs "facultés contributives".

En 2015 une réforme fiscale globale avec l'objectif d'une diminution des impôts indirects les plus injustes - TVA, taxes sur les produits énergétiques - et un renforcement des impôts directs progressifs - impôt sur le revenu, impôt sur la fortune - éviterait des mesures fiscales disparates, incohérentes, injustes.

Au 20^{ème} siècle l'impôt sur le revenu a connu de nombreuses vicissitudes car la droite le déclarait "inquisitorial", "confiscatoire" "vexatoire" et elle l'a combattu et continue à le combattre.

C'est Joseph Caillaux, Ministre des finances, qui par la Loi du 15 Juillet 1914 a créé un impôt progressif sur le revenu appelé alors IGR (impôt général sur le revenu). La première application eut lieu sur les revenus 1915 avec la création de 6 tranches.

Au cours du 20^{ème} siècle le nombre de tranches s'est modifié en fonction de l'orientation politique des gouvernements en place.

Aujourd'hui il existe 5 tranches d'imposition : 0%, 14%, 30%, 41% et un taux marginal à 45%.

En 2015 la tranche à 5,5% a été supprimée mais l'entrée dans la tranche à 14% a été abaissée à 9691 euros (11991 euros antérieurement).

L'impôt sur le revenu est caractérisé par 3 éléments déterminants :

- Le taux marginal ou taux maximal.
- Le nombre de tranches et le niveau des revenus : pour une réelle progressivité et une acceptation de l'impôt sur le revenu, il faut de nombreuses tranches ce qui permet d'appliquer l'impôt sur le revenu à un maximum de foyers fiscaux mais avec des taux très faibles pour les bas revenus.

- Les réductions et crédits d'impôt, les niches fiscales, l'optimisation fiscale, la fraude fiscale, l'évasion fiscale rendent l'impôt sur le revenu illisible et réduisent considérablement son caractère progressif.

L'acceptation des impôts nécessite un système cohérent, compréhensible fondé sur des principes clairs non contredits par des dérogations injustifiées.

C'est pourquoi une réforme fiscale globale s'impose t'elle, taxant les revenus du capital comme ceux du travail pour assurer au plus vite un renforcement du rendement et de la progressivité de l'impôt sur le revenu, véritable impôt citoyen.

J C

BRAVO ET MERCI !

D

eux femmes issues de mouvements citoyens remportent les élections municipales de Madrid et Barcelone.

Manuela Carmena : une «vieille dame indignée » de 71 ans élue maire de Madrid !

Sous la dictature de Franco- alors membre du PCE (parti communiste espagnol), elle défend les prisonniers politiques puis quitte ce parti dans les années 80. Devenue juge elle s'engage dans une lutte contre la corruption et reçoit le prix des droits de l'homme de l'Association pour les Droits de l'homme d'Espagne.

En 2010 elle se retire de la magistrature après avoir dénoncé le scandale des emprunts hypothécaires qui provoquent l'expulsion de milliers de familles.

Issue du mouvement des Indignés elle se bat aux côtés de millions d'Espagnols descendus dans la rue pour dénoncer les ravages de la crise économique et sociale.

Pablo Iglesias le leader de Podemos demande à Carmena de porter la liste « Ahora Madrid » (maintenant Madrid) qui comprend des assemblées de quartiers, des écologistes, un secteur d'Izquierda Unida, (Gauche Unie).

Carmena se présente donc en mars aux primaires et remporte le scrutin. Puis sa liste obtient 20 élus aux élections municipales (la droite obtient 21 sièges) et, grâce au soutien des 17 élus du parti socialiste ouvrier, elle devient maire de la capitale le 13 juin dernier.

Ses premières mesures :

- baisse de 55% de son salaire et de 41% de celui de ses 20 conseillers municipaux,
- les noms des rues de Madrid portant le nom de figures franquistes vont être changés.

Elle souhaite défendre les intérêts des «vulnérables» et place son mandat sous le signe de changements qui-dit elle « *un à un ne signifient pas grand chose mais l'accumulation de nombreux petits changements peut faire en sorte que le monde soit différent.* »

Ada Colau 41 ans, elle aussi « indignée », élue maire de Barcelone !

Après des études de philosophie qu'elle ne peut pas terminer pour des raisons financières, Ada s'engage dans les années 90 dans des mouvements contre la guerre du Golfe, la guerre en Irak et participe au mouvement pour un logement digne en Espagne. Après le krach immobilier de 2008, elle co-fonde la « plataforma de Afectados por la Hipoteca » la PAH, mouvement qui s'insurge contre les expulsions (environ 600.000) menées par les banques « des milliers de familles ruinées puis mises à la rue par des banquiers, ces mêmes banquiers que l'Etat, c'est à dire nos impôts, a sauvé de la banqueroute ».

Ces actions qui vont jusqu'à l'occupation de banques, sont approuvées par une large majorité d'espagnols. Ada décide alors –tout en refusant l'affiliation à un parti, de fédérer une plateforme citoyenne « Barcelona en comú » (Barcelone en commun) soutenue par Podemos.

Elle est alors candidate aux élections municipales de 2015 et arrive en tête devant les nationalistes catalans.

4 mesures chocs sont annoncées :

- baisse de son salaire, réduction du nombre de voitures officielles,...
- fin des expulsions et réquisition des logements vacants
- revenu minimum de 600 euros (plus d'1/3 de barcelonais appartient aux classes pauvres ou très pauvres)
- contrôle d'un tourisme qui a saturé certains quartiers d'appartements touristiques et d'hôtels faisant ainsi exploser les loyers.

Manuela Carmella et Ada Colau incarnent la victoire de 2 mouvements citoyens qui se caractérisent par des actions en dehors des partis et des processus institutionnels. Actions réussies qui leur donnent une légitimité.

Cela n'exclut pas que des accords soient passés afin d'obtenir une large majorité indispensable pour exercer leur mandat. De larges débats animent les diverses organisations concernées. Quelle sera leur stratégie pour les élections législatives de novembre ? Quel avenir politique ?

Perpignan, 27ème festival international du photojournalisme



Festival :

Le festival international "Visa pour l'image" a lieu chaque année à Perpignan depuis 27 ans.

Cette année encore les multiples expositions abordent une grande diversité de sujets.

Ce festival très international, très riche mais avec trop de monde se déroule dans des sites historiques.

Tous les soirs au Campo Santo, des projections retracent 2 mois d'actualités avec des faits de société et des conflits.

Le Campo Santo est un cloître aménagé en amphithéâtre gigantesque en plein air.

Au programme de l'édition 2015 :

- L'actualité de l'année sur tous les continents
- Hommage à Charlie Hebdo

- Etat des lieux d'un conflit : Syrie - Irak - Yézidis
- Chrétiens d'Orient - Yémen - Libye - Daech
- Conflit en Ukraine
- Génocide Arménien : 1915
- Lutte contre le virus Ebola en Afrique
- 110 ans de l'Agence Tass
- 70 ans du magazine ELLE
- Réchauffement climatique
- Immigration clandestine vers l'Europe
- Violence policière aux Etats-Unis
- Seisme au Népal

Exposition et Palmarès :

Le Palmarès, les différents "Visas d'or" sont remis lors des soirées avec une tonalité

"Festival de Cannes" déplaisante.

Ce palmarès valorise des photojournalistes (turcs, américains, iraniens, italiens, espagnols, somaliens et français...) dont les photos marquent fortement notre mémoire.

Ces artistes oeuvrent pour la liberté de la presse parfois au péril de leur vie.

Sans être exhaustif on peut citer :

- Lyndsey Addario for the New York Times "Les réfugiés syriens au Moyen-Orient"

- Diana Zeyneb Alhindawi, Visa d'or humanitaire "Viols : procès de Minova"

- Daniel Berehulak for the New York Times "L'épidémie d'Ebola"

- Marcus Bleasdale for the National Geographic Magazine "Terreur en République centrafricaine"

- Pascal Maitre, Geographic Magazine "Fleuve Congo, reportage au coeur d'une légende"

- Goran Tomasevic, Reuters "Burundi : trois fois, non!"

- Viviane Dalles pour le magazine ELLE " Devenir : mère ado"

- BÜlent kiliç pour AFP, Visa d'or "De Kiev à Kobané"

- Andres Kudacki "Espagne : crise nationale du logement et expulsion"

- Giulio Piscitelli "De là-bas à ici : l'immigration et l'Europe-forteresse"

- Alfred Yaghobzadeh pour Paris Match "Le corps des femmes yézidies comme champ de bataille"

L'emballement médiatique autour de la photo universelle du petit Aylan a rappelé aux festivaliers que l'image a plus de poids que les discours.

Jinan : femme yézidie :

Jinan a participé a une conférence de presse dans le cadre de Visa pour l'image.

Jinan a 18 ans. Elle a été retenue trois mois par les hommes de Daech. Jinan a réussi à s'évader, la nuit à travers champs jusqu'à une zone contrôlée par les soldats kurdes irakiens.

Cette jeune yézidie est l'une des très rares à témoigner de son calvaire à visage découvert, pour que ses "soeurs soient libérées". C'est très important car il y a des milliers de femmes yézidies captives et il faut les aider, les libérer, envoyer des forces internationales.

Le 3 août 2014, les hommes de Daech mènent une offensive éclair dans les monts Sinjar, au nord-ouest de l'Irak.

Là, vit la communauté yézidie, une minorité religieuse kurde dont les origines remontent à la Perse antique.

Les hommes capturés par Daech sont exécutés, les femmes violées, vendues et réduites en esclavages.

L'ONU s'inquiète d'une tentative de génocide.

En mai dernier, une brigade de femmes yézidies est formée.

Elles se battent à côté des Pershmergas en 1ère ligne.

Ces jeunes filles yézidies s'entraînent au maniement des armes et découvrent l'amitié, l'estime de soi et une forme de liberté.

Elles tentent de se reconstruire et constituent une source de respect, d'énergie d'inspiration pour les photojournalistes.

Ces jeunes filles réaffirment : "Ils nous violent. On les tue".

Les djihadistes sont terrorisés. Ils ont peur d'être tués par une femme car cela les priverait des joies du paradis !

En décembre 2014, les kurdes sont soutenus par les frappes aériennes de la coalition internationale.

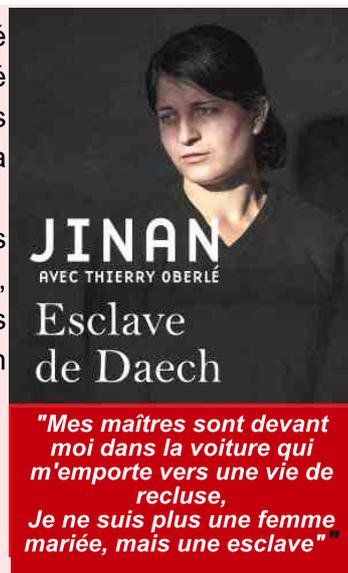
Les combattants kurdes ont alors brisé le siège imposé par Daech.

Un convoi et des vols humanitaires ont apporté aux réfugiés yézidies du Mont Sinjar de la nourriture, des tentes, des couvertures, des médicaments...

Jinan a rencontré le ministre de la culture Fleur Pellerin pendant la visite de l'exposition d'Alfred Yaghobzadeh " Le corps des femmes yézidies comme champ de bataille".

De cette exposition, des images stupéfiantes sortent du cadre pour vous sauter à la figure, pour vous serrer la gorge d'émotions trop fortes...

Paris Match a amené ensuite Jinan à la plage afin de découvrir la mer et peut être la sérénité.



Jean Molins

Les syndicats et la COP21

Le 5^{ème} rapport du GIEC (2014) annonce les risques encourus par la planète : le réchauffement est une certitude. Il est urgent de baisser les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sinon, par exemple, le climat de Bordeaux sera en 2050 celui de Séville aujourd'hui : adieu le vin de Bordeaux ! Les zones littorales seront inondées et les migrations climatiques se compteront en millions de personnes ! Il est vraisemblable que nous irons vers +3°5 à l'horizon 2030 si un accord à Paris n'est pas signé et appliqué.

La FSU est une des 150 organisations de la coalition Climat 21 (site www.coalitionclimat21.org) qui, à l'occasion de la tenue de la COP21 à Paris-Le Bourget, a décidé de lancer une dynamique de mobilisations :

- **le 29 novembre** : journée de manifestation décentralisée dans les grandes villes à travers le monde.

Objectif : rappeler aux délégations qui se réunissent que l'urgence climatique impose des décisions à la hauteur des enjeux.

Action : en France mobilisation partout où c'est possible.

- **Les 5 et 6 décembre** : village mondial des alternatives à Montreuil (93)

Objectif : montrer que « des solutions existent, à notre portée, créatrices d'emplois, porteuses d'un monde plus humain, convivial et solidaire (cf appel d'Alternatiba Bayonne octobre 2013).

- **à partir du 7 décembre** le 104, l'espace culturel du N-E parisien, est renommé la ZAC = zone d'action pour le climat.

Objectif : en faire un lieu d'AG quotidiennes, ouvert aux militant-e-s et au grand public pour y trouver une information différente.

- **le 12 décembre** : journée internationale d'action à Paris.

Objectif : montrer la diversité et la détermination du mouvement pour la justice climatique.

COMMENT les syndicats comptent-ils mobiliser fortement les syndiqué-e-s pour ces différentes manifestations ?

Annick LEBLANC

Congrès FGR-FP 2016 - Caen (Calvados)

mardi 14 juin 14h – jeudi 16 juin 17h

Le

SNETAP adhère à la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique. Cette association créée en juillet 1936 par une militante du syndicat national des instituteurs, Marthe Pichorel a pour but la défense des intérêts matériels et moraux des retraités, tant auprès des pouvoirs publics que sur le plan général. Elle s'y emploie en agissant auprès des ministères concernés (Fonction Publique, Budget, Affaires Sociales et Santé entre autres).

Elle maintient un équilibre entre les différents syndicats qui adhèrent et appartiennent aux grandes fédérations : FSU, UNSA, et accueille aussi des adhérents directs.

En fonction des effectifs soit des syndicats, soit des sections départementales, un certain nombre d'adhérents peuvent participer à ses congrès qui ont lieu tous les 2 ans. En 2016, le congrès se tiendra du 14 au 16 mai à Caen.

Le SNETAP a droit à 2 délégués. Mais chaque section départementale a droit aussi à un certain nombre de délégués en fonction du nombre d'adhérents. Vous pouvez donc vous rapprocher de votre section départementale pour savoir si vous pouvez être délégué de votre département. Les inscriptions doivent se faire avant la fin du mois de décembre.

D'autre part, d'ici quelques jours les syndicats et les sections vont recevoir un projet de motion préparé par les membres des différents thèmes : place du retraité dans la société, fonction publique, protection sociale et fiscalité pour y faire des amendements.

Soyez nombreux à participer à ce travail.

Si vous avez des soucis pour trouver la FGR-FP dans votre département, n'hésitez pas à contacter votre secrétaire catégorielle Hélène Pognant qui représente le SNETAP à la Commission Exécutive nationale de la FGR-FP.

Hélène Pognant

**25 et 26 novembre
2015 au SNUIPP
à Paris**



Comme c'est maintenant l'habitude à l'automne, la SFR nationale appelle les retraités syndiqués dans les syndicats de la FSU à participer à ses Journées d'Automne. Elles se dérouleront les **mercredi 25 et jeudi 26 novembre** à la salle du SNUIPP 12 rue Cabanis 75014 Paris (métro ligne 6 station Glacière).

En dehors des conférences et des débats, les retraités y confrontent leurs diverses expériences pour un syndicalisme retraité plus percutant.

Nous y parlerons entre autres choses de la *démographie médicale*, des *retraités face aux politiques actuelles*, des *femmes et la retraite*, de la *vie interne des SFR départementales* et de la préparation *du Congrès* qui aura lieu la 1ère semaine de février 2016 à Le Mans. Vous pourrez vous renseigner plus amplement en allant sur le site du Centre de formation de la FSU (<http://formation.fsu.fr>). Vous y trouverez les fiches d'inscription et la marche à suivre pour vous inscrire, sachant que vous devez passer par votre FSU départementale si vous voulez avoir un remboursement de vos frais.

Hélène Pognant

Réunion du collectif retraité - e - s du 10 septembre 2015

Etaient présents J. Vermillard, M. Debelley, A. Languille, M-F. Dumail, J. Cesbron,

F. Barre, A. Leblanc, J. Molins, A. Ferriol, J-C. Pux, C. Berge, H. Pougant

Excusés : F. Lafferrière, P. Matharan, P. Laborde, J-P. Juillard

Nous avons repris la trame traditionnelle de nos réunions, à savoir en première partie une présentation de l'évolution de la situation générale, sociale, économique et politique de la France, de l'Europe et du monde pendant le trimestre précédent, présentation faite par André Languille.

Un débat très riche a suivi.

Puis nous avons passé en revue nos activités passées et à venir : Assemblée générale de l'ASMA nationale, journées d'automne FSU 2015, congrès FSU 2016, congrès FGR-FP 2016, et nous avons préparé ce numéro de votre bulletin catégoriel.

Notre prochaine réunion aura lieu le mardi 19 janvier 2016

Si certains d'entre vous ont envie de faire partager leurs lectures ou leurs spectacles, ils peuvent nous envoyer leurs impressions, sensations...Elles seront les bienvenues.



Hélène POUGNANT
56 rue de vert
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
helene.pougant@neuf.fr

André LANGUILLE
3 allée Beausoleil - Appt 33
80090 AMIENS
andre.languille@libertysurf